

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 37/00

ÉFAI – 000083 – AMR 41/07/00

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / MENACES DE MORT

MEXIQUE

Arturo Solís et les autres membres du *Centro de Estudios Fronterizos y Promoción de Derechos Humanos* (CEFPRODHAC, Centre d'étude sur les frontières et de promotion des droits humains)

Londres, le 15 février 2000

Le 9 février 2000, un correspondant anonyme a téléphoné aux bureaux de l'organisation de défense des droits humains nommée ci-dessus et menacé ses membres de mort. Amnesty International est vivement préoccupée par leur sécurité.

Le correspondant a déclaré : « Arrêtez de foutre la merde ou vous allez tous déguster. » Le CEFPRODHAC, organisation non gouvernementale (ONG) dont le siège se trouve à Reynosa, dans l'État du Tamaulipas, mène campagne contre les violations des droits humains dans cet État.

Le 27 janvier, un aigle tué depuis peu dont le cou était brisé a été laissé devant les locaux du CEFPRODHAC. Arturo Solís, le directeur de l'organisation, pense qu'il s'agissait d'une mise en garde macabre qui lui était destinée ainsi qu'aux autres membres du centre, en raison de leur engagement en faveur des droits humains.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Au Mexique, les défenseurs des droits humains sont fréquemment intimidés et harcelés. Ces dernières années, Amnesty International a reçu de nombreuses informations faisant état de militants des droits humains victimes de menaces de mort, d'attaques à main armée et d'arrestations arbitraires. Il est rare que les investigations menées par les autorités sur ces crimes débouchent sur la traduction en justice des responsables.

Ces derniers mois, le *Centro de Derechos Humanos Miguel Agustín Pro-Juárez* (PRODH, Centre des droits humains Miguel Agustín Pro-Juárez), ONG basée à Mexico, et son avocate Digna Ochoa y Plácido ont été les cibles de menaces de mort répétées. Étant donné la persistance et la gravité de ces menaces, la Cour interaméricaine des droits de l'homme a adopté en novembre 1999 une résolution demandant au Mexique de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité des membres du PRODH et de traduire les responsables en justice.

ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / aérogramme / lettre par avion / fax (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- dites-vous préoccupé par la sécurité d'Arturo Solís et des autres membres du CEFPRODHAC, qui ont reçu des menaces de mort anonymes par téléphone le 9 février 2000 ;
- demandez instamment aux autorités de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour garantir la sécurité des personnes menacées, avec l'accord de ces dernières ;
- appelez les autorités à ouvrir dans les plus brefs délais une enquête exhaustive et impartiale sur ces menaces, à en rendre publiques les conclusions, et à traduire en justice tous les responsables.

APPELS À :

Commission nationale des droits humains :

Dr. José Luis Soberanes Fernández
Comisión Nacional de Derechos Humanos (CNDH)
Av. Chapultepec N° 49, 1^{er} Piso
Centro, Cuauhtémoc
06040 México D.F., Mexique
Fax : 52 5 681 84 90
Formule d'appel : *Estimado Dr. Soberanes, / Monsieur,*

Gouverneur de l'État du Tamaulipas :

Lic. Tomas Yarrington
Gobernador del Estado de Tamaulipas
Palacio de Gobierno, Av. Juárez y 5 de Mayo
Ciudad Victoria, 87009
Estado de Tamaulipas, Mexique
Télégrammes : Gobernador, Cd Victoria, Tamaulipas, Mexique
Fax : 52 131 887 01
Formule d'appel : *Sr. Gobernador, / Monsieur le*
Gouverneur,

Procureur général de l'État de Tamaulipas :

Président de la Commission des droits humains de l'État

Lic. Eduardo Garza Rivas
Procurador General del Estado de Tamaulipas
Palacio de Justicia, Boulevard Fraccedi Balboa s/n
Col. Centro, Ciudad Victoria, 87000
Estado de Tamaulipas, Mexique

Télégrammes : Procurador del Estado, Cd Victoria,
Tamaulipas, Mexique

Fax : 52 131 284 27

Formule d'appel : *Sr. Procurador General*, / Monsieur le
Procureur général,

COPIES À :

Organisation de défense des droits humains :

Centro de Estudios Fronterizos y Promoción de Derechos
Humanos (CEFPRODHA)
Zaragoza n° 650 1^{er} Piso, despacho 13
Zona Centro, Cd Reynosa
Estado de Tamaulipas, Mexique

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Mexique dans votre pays.

du Tamaulipas :

Rafael Torres Hinojosa
Presidente de la Comisión Estatal de Derechos Humanos
Calle 14 N° 355 Sur, Centro
87000, Cd Victoria
Estado de Tamaulipas, Mexique

Fax : 52 131 245 65 / 246 12 (si un correspondant vous
répond, dites : « *Quiero enviar un fax al presidente de la
Comisión, por favor.* »)

Formule d'appel : *Estimado Sr Torres*, / Monsieur le
Président,

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 28 MARS 2000, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

.a version originale a été publiée par Amnesty International,

Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.

La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -